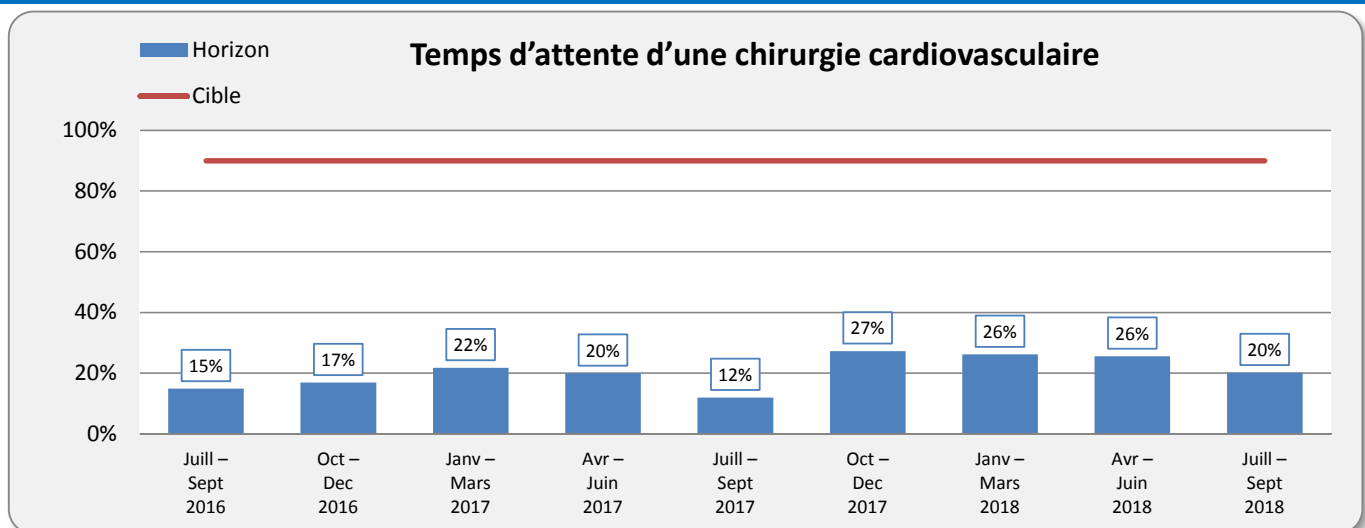
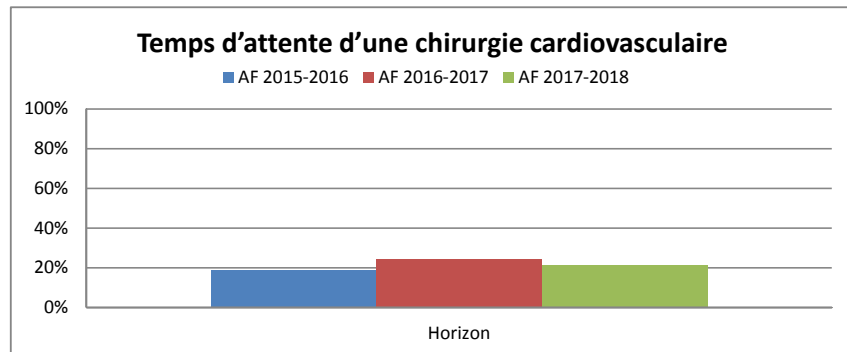


La Société canadienne de cardiologie a établi des recommandations en matière d'accès à la chirurgie cardiaque non urgente (prévue) au Canada. Lorsqu'un chirurgien cardiaque estime qu'une intervention chirurgicale est nécessaire pour un patient et que le patient est admissible à la chirurgie et qu'il y consent, l'intervention doit être effectuée dans les 42 jours dans 90 % des cas. Cet indicateur exclut les ITVA.

Définition : Pourcentage des patients non urgents qui ont subi leur chirurgie cardiovasculaire en moins de 42 jours (90e percentile).

Cible 2018/2019: 90%



Analyse: Au cours des dernières années, la liste d'attente et les temps d'attente de chirurgie cardiaque du programme du CCNB se sont allongés. On a souvent annulé des chirurgies en raison du manque de lits pour les soins primaires à l'Unité des soins intensifs chirurgicaux (USIC). Dans un effort pour améliorer l'efficacité des ressources offertes, plusieurs initiatives ont été mises en oeuvre. On a amélioré les temps d'attente en mettant l'accent sur l'amélioration du flux des patients. L'USIC demeure notre principal goulot d'étranglement. D'autres lits y ont été ajoutés, mais l'incapacité à pourvoir aux postes vacants d'infirmières constitue maintenant la principale raison pour laquelle les chirurgies sont annulées. Des initiatives de recrutement supplémentaires sont en cours afin de résoudre le problème de la pénurie d'infirmières à l'USI.